



Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.
Publication de l'initiative dans la Feuille des avis officiels : 11.04.2023
Dernier délai pour la remise des listes de signatures aux Municipalités : 11.08.2023



Pour la promotion et le développement de la démocratie

N° postal : Commune:

Cette liste ne peut porter que des signatures de citoyen(ne)s suisses domicilié(e)s dans la commune ci-dessus.

Les électeurs soussignés appuient la demande d'initiative conçue en termes généraux, conformément aux articles 78 à 82 de la Constitution vaudoise, tendant à modifier la Constitution vaudoise selon le point de vue suivant :

La Constitution vaudoise doit être modifiée de sorte à prévoir explicitement la promotion de la démocratie et son développement continu et effectif comme un principe général de l'État.

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes : les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Adresse précise Rue et no	Signature indispensable	Contrôle laisser vide

La **municipalité** atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du (jour du contrôle par le greffe) et que le nombre des signatures valables est de :

Au nom de la **municipalité**
(sceau et signature)

Conformément à l'art. 120 LEDP, la **municipalité** adresse les listes de signatures attestées au Comité, le 25.08.2023 au plus tard. **Le Comité** remet l'ensemble des listes attestées au Bureau électoral cantonal le 01.09.2023 au plus tard

Comité d'initiative

Timothée Bernet dit Vorgeat, Avenue C.-F. Ramuz 51, 1009 Pully ; **Lighea Ardia**, Rue de la Menthue 4, 1462 Yvonand ; **Virginie Bertoncini**, Avenue de la Gare 29, 1003 Lausanne ; **Diana Cascales Zeidan**, Route de Cossonay 21a, 1040 Echallens ; **Arthur Graz**, Avenue Marc-Dufour 37, 1007 Lausanne ; **Olivier Raccaud**, Chemin de la Pécholettaz 10, 1066 Epalinges ; **Alexandre Salama**, Chemin de Rosemont 5, 1110 Morges ; **Steven Tamburini**, Chemin de l'Arzillier 3, 1066 Epalinges.

Ces personnes se réservent le droit de retirer l'initiative en application de l'art. 124 LEDP.

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le 04.08.2023 à Agissons, Avenue de Villamont 17, 1005 Lausanne

INITIATIVE "Pour la promotion et le développement de la démocratie"

Cette initiative en termes généraux a pour but de modifier la Constitution vaudoise dans le but que l'État prenne pour mission et se charge de promouvoir activement et de développer la démocratie de manière continue, à travers la mise en place de multiples moyens et mesures.

POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE À L'HEURE OU ELLE SE FRAGILISE

Avec la montée des régimes autoritaires et des "démocraties illibérales" en Europe, nos systèmes représentatifs, longtemps pris pour acquis, montrent des faiblesses sans précédent. Cela met en évidence la fragilité de nos systèmes politiques, qui plus est dans des périodes de fortes instabilités comme celles que nous traversons. Alors que nous nous dirigeons inéluctablement dans un monde en crise permanente, combien de temps allons-nous consentir à ce que le peuple soit soumis à des décisions arbitraires prises par une toute petite minorité qui ignore tout de nos vies et à des énièmes états d'urgence sans quasi aucune marge de manoeuvre citoyenne ? Allons-nous réaliser qu'en Suisse aussi, l'augmentation progressive du taux d'abstention, notamment pour les élections communales et cantonales, est un signe inquiétant d'une démocratie à bout de souffle ? Aurons-nous l'ouverture d'esprit de nous inspirer des formes concrètes de démocraties alternatives qui émergent un peu partout dans le monde, et surtout le courage d'en expérimenter certaines en Suisse ?

UNE LACUNE CONSTITUTIONNELLE À COMBLER

Ce qui peut paraître paradoxal, c'est que ni la Constitution fédérale, ni la Constitution vaudoise ne prévoient que l'État préserve, promeuve ou élargisse notre démocratie semi-directe. Pourtant et depuis ses origines, l'autonomie des cantons en font des laboratoires de la démocratie. On peut penser à Glaris avec le droit de vote à 16 ans ou à une autre époque, le canton de Vaud avec le droit de vote des femmes. Souvent, ces expériences influencent et inspirent d'autres cantons, voire même les institutions fédérales. Peut-être est-il temps que la démocratie redevienne un sujet politique central ?

LA DÉMOCRATIE: UN PROCESSUS INACHEVÉ À POURSUIVRE

La souveraineté populaire et l'égalité politique exigent toujours de nouveaux progrès sociaux, pour favoriser la participation active du plus grand nombre, en innovant et explorant d'autres processus de décision collective. Ce n'est pas les chantiers et expériences démocratiques qui manquent : éducation politique des jeunes, numérisation de certains processus comme la récolte de signatures en ligne (e-collecting) pour inclure plus facilement les personnes en situation de handicap ou les Suisses et Suissesses de l'étranger ou encore de nouvelles formes de participation avec la budgétisation participative ou les technologies civiques.

La démocratie n'est jamais acquise. Il faut s'y engager activement, la faire vivre, mais aussi la faire progresser sur tous les terrains et en tout temps. Par exemple, il serait possible d'inclure réellement et plus activement les jeunes, par des propositions comme une meilleure intégration du Parlement des jeunes ou par l'octroi du droit de vote à 16 ans. S'il n'est pas question de remettre en cause certains principes acquis de la démocratie représentative, il est nécessaire d'assurer sa promotion et son extension à d'autres formes de participation, notamment locale ou régionale, ou encore dans d'autres secteurs comme les lieux de formation, les entreprises ou les biens communs.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site internet où les arguments sont développés de façon plus approfondie : <https://www.agissons-ch.org>

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs et autrices